

**AUX MEMBRES DU CONSEIL  
PROVINCIAL DU HAINAUT**

N. Réf. : SD  
Le 19 avril 2018

Madame la Conseillère,  
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 24 avril 2018 :

**1. DOSSIERS ADMINISTRATIFS.-**

**2. PERSONNEL PROVINCIAL.-  
REGLEMENTS ET STATUTS DIVERS – CADRES.-  
CREATION – MODIFICATION.-**

- F) Personnel non enseignant provincial.- Revalorisation du barème du personnel de niveau D1 et D1.1 : suppression de cette échelle et accès au recrutement en D2 (5<sup>ème</sup> Commission).

**5. ACQUISITIONS.-**

- C) Location de photocopieurs numériques, de traceurs Ao et copieurs Ao dans plusieurs établissements et services provinciaux et pour les adhérents à la Centrale de marchés – Modification du cahier des charges et de l'estimation (5<sup>ème</sup> Commission).

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.



**Charlyne MORETTI  
Présidente du Conseil provincial**

